

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2018-2019

La Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (projet de loi 56) demande à tous les établissements d'enseignement primaire et secondaire de la commission scolaire de l'Énergie d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin d'assurer un climat sain et sécuritaire pour les élèves et les acteurs du milieu.

À la suite de la réalisation de nombreuses actions prévues à l'intérieur du plan de lutte de notre école, ce document vous propose de l'information relative à l'évaluation de nos priorités de travail.

FORCES ET VULNÉRABILITÉS

FORCES :

Les élèves se sentent en sécurité à l'école et font confiance aux adultes de l'école.
Moins de situations d'intimidation depuis 2015.

VULNÉRABILITÉS :

Un manque d'habiletés sociales est observé chez plusieurs élèves.
Besoin de clarifier l'application du code de vie pour faciliter l'uniformité de sa mise en œuvre. Le respect de l'autorité est souvent contesté par certains élèves.

PRIORITÉS DE TRAVAIL 2018-2019

- 1-Système disciplinaire clair et cohérent.
- 2- Gestion de classe.
- 3- Gestion des conflits.

OBJECTIFS 2018-2019

- 1.1- Présenter, expliquer et mettre en application le code de vie dès le début de l'année scolaire.
- 2.1 Mettre en application le système de renforcement « Ceintures d'autonomie » afin de souligner les bons coups et les efforts des élèves devant toute la communauté et afin de promouvoir la persévérance.
- 3.1- Poursuivre l'application du programme Vers le Pacifique pour développer les habiletés sociales et la résolution de conflits des élèves.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS POUR 2018-2019

- 1.1 Nous avons mis peu d'accent sur le code de vie car il est actuellement appliqué de manière inégale chez nos intervenants. De plus, avec la mise en place du nouveau projet éducatif, l'approche en mode prévention sera au cœur des interventions. Au quotidien, tous les intervenants de l'école se sont assurés d'accompagner les élèves dans le développement de bonnes pratiques comportementales.
- 2.1 Nous avons mis en place un tableau d'honneur et un gala hommage à chaque étape. Nous avons diffusé énormément de réussites sur notre page Facebook. Nous avons impliqué les élèves dans certains projets dont l'accueil de nos futurs élèves du préscolaire, les futurs élèves de nos classes DGA, la création de recettes et de collations pour les élèves de l'école, etc.
- 3.1 Le programme Vers le Pacifique n'a pas été appliqué de manière systématique toutefois, il y a eu des ateliers visant le développement des habiletés sociales.

**ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE
LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
2019-2020**

FORCES ET VULNÉRABILITÉS

FORCES

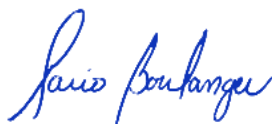
- . 95 % des élèves se sentent en sécurité à l'école et font confiance aux adultes de l'école.
- . Il y a peu de situations d'intimidation et de violence dans notre milieu.
- . Les interventions sont faites TRÈS rapidement même lorsqu'il ne s'agit pas de situations complexes.
- . Tous les parents dont les enfants ont vécu des situations problématiques se sont dits satisfaits des interventions de l'équipe-école.

VULNÉRABILITÉS

- . 9 % de nos élèves ont la perception que les adultes de l'école n'interviennent pas s'ils voient des élèves qui ne respectent pas les règles ou le code de vie de l'école.
- . 15 % de nos élèves ont la perception que les règles ne sont pas appliquées de façon juste pour tout le monde.
- . 13 % ont la perception que les élèves ne respectent pas les adultes dans leurs gestes, dans leur langage.
- . 12 % des élèves indique ne pas être certain de « où » trouver de l'aide à l'école s'ils ont un problème ou que se sentent menacés.

PRIORITÉS DE TRAVAIL 2019-2020	OBJECTIFS 2019-2020
<ol style="list-style-type: none"> 1. Se doter d'un modèle d'intervention efficace et cohérent auprès des élèves. 2. Impliquer et valoriser les élèves dans leurs réussites, dans la vie et le fonctionnement de l'école afin de d'améliorer le climat de l'école. 3. Développer chez nos élèves les comportements adéquats pour leur réussite scolaire. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Améliorer les interventions du personnel auprès des élèves en clarifiant les modes et modalités d'intervention. 2.1 Augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté des élèves. 3.1 Rendre nos élèves capables d'utiliser des outils de gestion des émotions.

Date d'approbation par le conseil d'établissement : 18 juin 2019



Signature de la direction

Document de travail élaboré par Marie-Ève Brouillette, agente pivot du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école, commission scolaire de l'Énergie et Danièle Boivin, agente de soutien régional pour la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école, Mauricie et Centre-du-Québec, avril 2015.